

PISCINE DU MAS DE VALZ

LE RISQUE ZERO N'EXISTE PAS

L'accès de la piscine est interdit à des enfants ne maîtrisant pas la nage, sans gilet ou brassière de sécurité.

1 GENERALITEES :

- La piscine du MAS DE VALZ est de niveau constant de 1,60 mètre.
- Le plongeon est interdit
- Les sauts sont interdits en présence de jeunes enfants.
- Les courses et les jeux vifs sont interdits aux abords de la piscine
- Courir le long des margelles de la piscine est interdit.

2 SITUATION :

- La piscine du Mas de Valz est éloignée de plus de 50 mètres des habitations. Un enfant qui vous échappe ne sera pas immédiatement au bord de la piscine. Soyez vigilant dès qu'un enfant n'est plus près de vous ; Ne pas lui laisser le temps de franchir la distance à parcourir pour y accéder et monter les escaliers.

LA SURVEILLANCE DES ENFANTS DOIT ETRE CONSTANTE

3 SECURITE :

- La piscine du Mas de Valz est munie d'un système d'alarme homologué. Ce **système d'alarme** est un détecteur d'immersion **conforme à la norme française homologuée NFP 90-307**.
- Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger, ou, un risque de danger.
- L'alarme (105 décibel) se déclenche quand un corps chute dans la piscine.
- **Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens, ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants surtout de moins de 5 ans, ou, ne sachant pas nager.**
- Le mode de fonctionnement et description du système d'alarme est joint à ce document.
- Un mode de fonctionnement plastifié est dans le local technique de la piscine.

**L'alarme NE DETECTE PAS UN ENFANT QUI GLISSE AU NIVEAU DE LA PLAGE
IMMERGEE (MOINS DE 10CM D'EAU).**

Elle ne le détectera que lorsqu'il tombe dans le bassin proprement-dit.

LA SECURITE DE VOS ENFANTS NE DEPEND QUE DE VOUS.

**Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans.
L'accident n'arrive pas qu'aux autres - SOYEZ PRET A Y FAIRE FACE.**

SURVEILLEZ ET AGISSEZ

4 CONSIGNES :

- La surveillance des enfants doit être **CONSTANTE** et **RAPPROCHEE**.
- Un seul adulte doit être responsable de la sécurité de l'enfant.
- Mouiller nuque, bras, et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- **AU COURS DE LA BEIGNADE LA SURVEILLANCE DE L'ALARME EST INACTIVE.**
- La sirène est désactivé pendant la baignade (bassin trop agité) par l'utilisateur à l'aide de l'aimant.
- Cet aimant est joint au trousseau de clef de l'appartement.
- L'appareil quitte ce mode de « surveillance inactive » après une minute 30 secondes, délai qui prend effet lorsque la piscine est redevenue totalement calme, pendant cette période, la plus grande vigilance du parent et/ou de l'adulte responsable est nécessaire.

**NE LAISSER EN AUCUN CAS UN ENFANT SANS SURVEILLANCE
AUTOUR DE LA PISCINE .**

5 NAGE A CONTRE COURANT :

- La piscine du Mas de Valz est munie d'un système de nage à contre-courant.
- Lorsqu'une personne met en marche la nage à contre-courant il doit vérifier l'absence d'enfant ou de nageur devant le système (à moins d'1 mètre); il doit impérativement l'arrêter quand il ne l'utilise plus.
- Il est nécessaire de vérifier la suppression de la nage à contre-courant en fin de baignade.

LA NAGE A CONTRE-COURANT PERTURBE LE SYSTEME D'ALARME.

6 EN CAS D'ALERTE :

- **SE MUNIR** de son téléphone portable afin de pouvoir appeler les secours.

**L'INTERVENTION RAPIDE EN MOINS DE 3 MINUTES D'UN ADULTE RESPONSABLE EST
OBLIGATOIRE LORSQUE LE SIGNAL D'ALERTE RETENTIT.**

- Sortir l'enfant de l'eau le plus rapidement possible. Le taux de survie est en rapport avec le temps d'immersion.
- Appeler immédiatement les secours si nécessaire.
- Remplacer les habits mouillés par des couvertures chaudes.

POMPIERS: 18

SAMU:15

N° EUROPEEN D'URGENCE:112

